



Visite médicale école 6ème année de l'enfant

Par **virginie**, le **14/03/2011** à **13:05**

Bonjour,

Ma fille va passer à l'école sa visite médicale de grande section, elle est dans une école catholique sous contrat avec l'état.

Ma question : peut-on m'empecher d'assister a cette visite?

merci par avance

Par **Tisuisse**, le **14/03/2011** à **13:44**

Bonjour,

Réponse OUI. Imaginez une classe de 25 enfants avec les père et mère de chacun, ce serait ingérable. Les parents n'ont pas accès à l'école durant les horaires de cours.